



Association « Marche Nordique Cuges »  
Chemin des Portes de Cuges - 13780 Cuges les Pins

Email : mncuges@orange.fr  
Téléphone : 06 20 92 18 12

## BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2020-2021

Nom	Prénom	Date de naissance	Portable	N° de licence

N° et Rue	
Complément	
Ville	
Code Postal	
Email	

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. A tout moment, conformément à l'article 40 de la loi 78-17« Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

- J'autorise l'association à utiliser pour la saison 2020-2021 mon image à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site internet, etc.)

Oui

Non



Association « Marche Nordique Cuges »  
Chemin des Portes de Cuges - 13780 Cuges les Pins

Email : mncuges@orange.fr  
Téléphone : 06 20 92 18 12

## BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2020-2021

	Tarif
Inscription individuelle avec licence (RC+AC)= IRA	51,00 €
Inscription familiale avec licence (RC+AC)= FRA	80,50 €
Inscription individuelle sans licence	23,00 €
Inscription familiale sans licence	25.70 €
Abonnement facultatif de « Passion Rando Magazine » (Trimestriel édité par la FFRandonnée)	8,00 €
T.Shirt pour les nouveaux adhérents	20,00 €
<b>Total (établir le chèque à l'ordre de MNCuges)</b>	<b>€</b>

***Pour les personnes dont l'inscription se ferait sans la licence : nous rappelons que la prise de licence est obligatoire pour tout adhérent à une association, merci de remettre avec le chèque, la photocopie de la licence de l'association à laquelle vous adhérez.***

- Nom de l'association
- Adresse

***Pour les renouvellements d'adhésion : Joindre le questionnaire de santé « QS-SPORT » préalable à la demande de renouvellement de licence, l'attestation de réponse au questionnaire de santé et si besoin un nouveau certificat médical.***

***Pour les nouveaux adhérents de l'année 2020/2021 : Joindre un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence de non contre-indication à la pratique de la Marche Nordique en loisir ou en compétition, et de la Randonnée.***

***Date du certificat :***

***Pour l'adhérent (e)***

***Pour l'association***